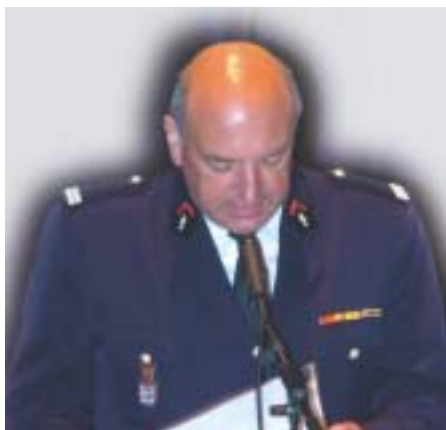




C'est au nom du Service de Santé et de Secours Médical que **le commandant Michel WEBER**, médecin chef départemental, souhaite revenir sur le problème de l'hépatite B en précisant que ce vaccin est obligatoire pour tous les sapeurs-pompiers. Il rappelle ensuite les risques d'infection qui pourraient survenir à toute personne non immunisée. Rassurant, il souligne qu'après dix ans d'études différentes, il n'existe actuellement pas de danger particulier à se faire vacciner. Il conclut ses propos en indiquant que les sapeurs-pompiers non vaccinés ne pourront intervenir dans le domaine du secours à victimes. A son tour, le colonel BONNETON rend hommage et félicite l'ensemble des personnels du S.S.S.M pour le travail accompli dans le département.



Le lieutenant Alain HAUTEM remercie le président de lui donner la parole en tant qu'animateur de la caisse décès. Il indique à l'assistance que c'est l'instant de rendre hommage à nos camarades défunts. Un à un, il cite les noms des 76 sapeurs-pompiers marnais, ainsi que les noms des 4 sapeurs-pompiers martiniquais actifs et honoraires décédés au cours de l'année 2005. En leur mémoire, une émouvante minute de silence est observée par les congressistes recueillis. Il précise, que suite à ces décès, c'est seulement 70 indemnités qui ont été versées aux ayants droits. S'il est vrai que l'indemnité de 625,00 € versée peut paraître modeste, elle peut être aussi très utile quand on est dans le malheur. De plus, elle est doublée lorsque subsiste au foyer plus d'un enfant mineur à charge. L'animateur donne ensuite toutes les informations nécessaires et pratiques sur les modalités à remplir par la famille en cas de décès d'un

sapeur-pompier, regrettant que sur 5962 adhérents, 449 d'entre eux ne cotisent pas à cette caisse, alors que la liste des décès s'allonge chaque année. A cet effet, il invite les élus, les chefs de centres et les présidents d'amicales à rejoindre cette caisse en leur précisant que cette adhésion représente le modeste coût de 3 centimes d'€ par jour et que tout sapeur-pompier peut y adhérer individuellement.



Le major Christian TREVET, rédacteur en chef de la revue « Le Sapeur-Pompier Marnais » dresse le bilan du numéro 90 qui a été tiré à 7000 exemplaires et envoyé individuellement à tous les adhérents de l'U.D.S.P.M, ainsi qu'à nos sympathisants.

Une revue qui a changé de look, avec une première de couverture aux couleurs de l'U.D.S.P.M, entièrement repensée et beaucoup plus accrocheuse. A l'intérieur, 44 pages alimentent la vie des sapeurs-pompiers marnais avec, en cahier central, le compte rendu des assises du congrès départemental, complété d'un reportage photographique très haut en couleur.

Autre innovation de taille, la revue est désormais disponible chaque début d'année sur notre site Internet et ceci grâce au talent de Vincent CHATILLON. Après avoir chaleureusement remercié les photographes et les correspondants des quatre coins du département qui collaborent à l'évolution de notre organe de liaison. Il partage les compliments reçus avec Joëlle, virtuose de la photo-composition et avec Monsieur et Madame PAGES directeurs de la société « MEDIA COM » dont il salue le professionnalisme envers nos fidèles annonceurs, concluant que sans cet indispensable et fructueuse collaboration, notre revue ne pourrait exister.

Le lieutenant André HAUTEM, présente le rapport d'activité de la commission des anciens sapeurs-pompiers marnais. D'entrée, il formule des vœux de prompt rétablissement au colonel DAROQUE, son animateur, victime de quelques ennuis de santé, mais sans gravité. Il revient tout d'abord sur les désagréments des récents voyages. Celui en Belgique causés par un autocariste peu scrupuleux des horaires et des itinéraires qui a gâché cette journée par son incompétence. Celui dans l'Hérault en parallèle au congrès national qui a dû être annulé faute d'un nombre suffisant de participants et qui a coûté une



somme importante à l'U.D par la prise en charge des frais de désistement. Ainsi que celui prévu sur plusieurs jours en Savoie pensé par le colonel VOISSELLE et qui fut un nouvel échec.

Ne voulant pas baisser les bras, la commission des anciens s'est à nouveau réunie début 2006 pour proposer deux nouveaux voyages. Un long en Egypte qui a vu une inscription insuffisante et un court à Paris au musée de l'air avec croisière sur le canal Saint-Martin au mois de septembre. A ce jour, 26 anciens sont inscrits et une relance est en cours. Il adresse ses remerciements au lieutenant René BIAL et à l'adjudant-chef Richard LEFEBVRE pour l'aide apportée à ces projets.

A nouveau, il lance un appel à tous les anciens pour leur demander d'envoyer des propositions et des idées nouvelles afin de redynamiser cette commission. Avant de conclure, il informe ses collègues que quelques exemplaires du nouvel insigne des anciens sapeurs-pompiers élaboré par la F.N.S.P.F sont à leur disposition au siège de l'U.D, moyennant la somme de 8 €.



Représentant l'Oeuvre Des Pupilles Orphelins de Sapeurs-Pompiers de France, **le capitaine GOGNIES** présente les excuses du capitaine MAZURE, son président qui est retenu par une autre manifestation.

Il rappelle les objectifs de cette association qui a pour vocation d'offrir un soutien moral et financier à tous les enfants dont le parent sapeur-pompier est décédé en service commandé ou hors service commandé, ainsi qu'aux sapeurs-pompiers et à leur famille dans le besoin. Il remercie chaleureusement tous les sapeurs-pompiers marnais pour leur mobilisation permanente et leur soutien sans faille, que ce soit lors des Saintes Barbes ou lors des manifestations de toutes natures, organisées au profit de nos orphelins.



Le président reprend la parole pour suspendre l'assemblée générale ordinaire. Il ouvre l'assemblée générale extraordinaire.

Assemblée générale extraordinaire

Le président propose aux sapeurs-pompiers marnais la modification partielle des statuts de l'U.D.S.P.M en les soumettant au vote de l'assemblée. Modification adoptée à l'unanimité.

Le président ferme l'assemblée générale extraordinaire.

Reprise de l'assemblée générale ordinaire

Le Lt. colonel François GOULET annonce que le prochain congrès départemental de l'U.D.S.P.M se tiendra « à la plage ! » sur les bords du lac du Der à Giffaumont, le dimanche 9 septembre 2007. Une date volontairement décalée et choisie en raison du prochain printemps électoral. Il présente ensuite à l'assemblée la médaille de

l'U.D.S.P.M qui vient d'être créée et qui comporte 3 échelons. Elle est destinée récompenser les sapeurs-pompiers marnais particulièrement méritants et les membres associés. Après avoir évoqué son règlement, il informe les chefs de centre qui désirent se procurer ces médailles pour honorer l'un des leurs, qu'ils peuvent contacter Françoise

au secrétariat de l'U.D.S.P.M. Enfin, il adresse ses compliments au lieutenant DEGREMONT qu'il a chargé de la réalisation de cette belle récompense unioniste.

9 h 45 : L'ordre du jour étant épuisé, le président passe aux questions diverses.

Questions diverses

L'adjudant MARTIN-PRIN souhaite savoir s'il existe un recyclage pour ce qui concerne la formation COD2 ?

En réponse du colonel BONNETON l'informe qu'il va étudier cette question avec les moniteurs chargés de cette formation.

Le lieutenant HUGUIN souhaite connaître le prix de revient de la revue départementale « Le Sapeur-Pompier Marnais » et savoir s'il serait possible d'en éditer deux numéros par an ?

En réponse, le major TREVET rédacteur en chef lui précise que la revue ne coûte rien à l'U.D.S.P.M grâce à la publicité qui couvre tous les frais de photocomposition, d'impression et de routage.

D'autre part, un bilan annuel détaillé est adressé chaque année par la société « MEDIA COM » qui a en charge la prospection et l'édition de la revue départementale. Ce bilan est à la disposition de toutes celles et ceux qui veulent le consulter au siège de l'U.D.

Pour ce qui concerne l'édition de deux numéros par an comme auparavant nous y avons renoncé par manque d'articles au cours du premier trimestre, mais aussi par la conjoncture actuelle de prospection publicitaire qui est de plus en plus difficile. Il ne serait pas raisonnable de solliciter deux fois nos fidèles annonceurs.

Le lieutenant HUGUIN souhaite savoir s'il serait possible d'établir une convention avec les employeurs, ceci compte tenu des difficultés de disponibilité des sapeurs-pompiers ?

Le colonel BONNETON lui répond que le bureau des ressources humaines du S.D.I.S.51 est en charge de ce problème mais qu'il faut d'abord savoir se mettre en accord avec l'employeur d'un S.P.V et ouvrir le dialogue. Charles de COURSON, président du C.A du S.D.I.S.51 précise qu'à ce jour tous les problèmes S.P.V / employeurs sont résolus mettant en exergue qu'employer un sapeur-pompier dans son entreprise est un net « plus ».

10h00, le Lt. colonel François GOULET, le colonel Jean-Pierre BONNETON, Monsieur Charles de COURSON et Monsieur Dominique LEVEQUE accueillent Monsieur Philippe DESLANDES, Préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet du département de la Marne, Monsieur Vianney SEVESTRE, sous-préfet d'Épernay, Monsieur René-Paul SAVARY, président du Conseil Général de la Marne, le Lt. colonel COLIN, futur D.D.S.I.S de la Marne, le Lt. colonel RICHARD, D.D.S.I.S adjoint, le Lt. colonel commandant le groupement de gendarmerie de la Marne et le commandant de la police d'Épernay.



Synthèse des discours des personnalités et des autorités



Après avoir salué les personnalités, les autorités, les délégations et l'assemblée, le **lt. colonel François GOULET**, président de l'U.D.S.P.M remercie Monsieur Philippe DESLANDES, préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet du département de la Marne de sa présence parmi les sapeurs-pompiers marnais, puis s'adresse à l'assemblée :

« Aujourd'hui vous participez à un congrès d'exception Le 100ème pour notre Union Départementale qui est une vieille dame âgée de 112 ans créée en 1894, mais qui se porte comme un charme.

Congrès d'exception, avec la mise à l'honneur de toutes nos sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers. Nous avons résolument voulu mettre le cap sur cette jeunesse motivée qui représente l'avenir de notre profession. Je tiens à les saluer et à féliciter leurs formateurs qui travaillent dans un pur bénévolat sous la houlette de leur délégué départemental et régional, le commandant Didier FOUQUET.

Congrès d'exception, mais aussi d'amitié, avec le réel plaisir d'accueillir, durant une semaine, nos amis de la délégation martiniquaise jumelle du S.D.I.S 972, ainsi que les sapeurs-pompiers du C.P.I de Basse Pointe venus, avec leurs élus, concrétiser un jumelage avec leurs homologues S.P d'Ay ».

Après avoir salué la présence du lt. colonel JULOU représentant le président de la F.N.S.P.F retenu au congrès du G.I.R.A.C.A.L, le président aborde, en les détaillant, trois grands dossiers d'actualité :

- La formation ;
- La disponibilité des S.P.V ;
- La prestation de fidélité et de reconnaissance.

Il félicite ensuite les trois capitaines qui recevront leur galon de commandant, ainsi que les récipiendaires, membres du C.A de l'U.D.S.P.M et formateurs J.S.P qui seront décorés lors de la revue. Avant de souhaiter un agréable congrès à toutes et à tous, le président rend hommage au colonel BONNETON qui cesse ses fonctions le 15 juillet prochain : « Mon colonel, depuis votre arrivée, vous vous êtes fortement investi pour faire évoluer notre service départemental. Les sapeurs-pompiers de la Marne et les élus ne peuvent que vous remercier, mais le travail est loin d'être terminé. Afin de poursuivre votre tâche un nouveau duo de successeurs s'est constitué. Nous souhaitons la bienvenue au lt. colonel Didier RICHARD qui a

récemment succédé au colonel POSTAT en tant que directeur adjoint et à notre futur patron, le lt. colonel Pascal COLIN qui rejoindra le S.D.I.S.51 le 1er Août en qualité de directeur départemental ».

Après avoir salué et remercié les personnalités, les délégations et les autorités qui font chaque année aux sapeurs-pompiers l'honneur de leurs présences, le **colonel Jean-Pierre BONNETON**, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Marne rappelle que lors du précédent congrès il s'interrogeait : « Et si c'était mon dernier congrès ? ».

« Aujourd'hui, en ce dimanche 21 mai 2006, j'ai la certitude que c'est bien le dernier en ma qualité de D.D.S.I.S. C'est pourquoi ce 100ème congrès remue mes souvenirs d'ancien président d'U.D. Je n'oublie pas non plus mon attachement pour ce que représente les Unions Départementales avec lesquelles j'ai toujours voulu, au cours de mes différentes affectations, entretenir des relations cordiales et amicales ».

Le colonel BONNETON aborde, en les détaillant, quelques sujets d'importance, à savoir :

- Les réformes ;
- Les personnels ;
- Les sapeurs-pompiers volontaires ;
- Les C.P.I ;
- La P.F.R ;
- Les investissements ;
- Ses relations avec le président du C.A du S.D.I.S.51 ;
- La fraternité avec les délégations martiniquaises.



Visiblement très ému, le chef du corps départemental, conclut ses propos en saluant la présence de son successeur le lt. colonel Pascal COLIN et de son adjoint le lt. colonel Didier RICHARD : « C'est dans quelques semaines que je passerai le relais à ces officiers supérieurs que je connais bien. Avec les autorités, avec leurs proches collaborateurs, avec vous les sapeurs-pompiers marnais, ils sont l'avenir du S.D.I.S de la Marne. J'ai confiance en cet avenir et sachez que j'aurai toujours un réel plaisir à revoir les sapeurs-pompiers de la Marne, ainsi que tous les collaborateurs administratifs et techniques du S.D.I.S.51. A toutes et à tous je souhaite bon vent et tenez le cap ! ».



Après avoir salué les personnalités, les autorités, les délégations et l'assemblée, **Monsieur Charles de COURSON**, président du C.A du S.D.I.S et député de la Marne est, comme chaque année, ravi de se retrouver parmi les sapeurs-pompiers marnais précisant que :

« Ce traditionnel congrès est un moment festif incontournable qui nous permet d'entretenir l'amitié mais aussi de nous retrouver pour échanger nos points de vue sur les événements qui ont ponctué l'année écoulée, à savoir » :

- Le volontariat ;
- Les efforts en matière immobilière des C.S.P et des C.S ;
- Les efforts en achat ou en renouvellement des matériels opérationnels ;
- La revalorisation des astreintes des S.P.V ;
- La P.F.R et les visites médicales.

Après avoir longuement détaillé chaque élément, Charles de COURSON termine son allocution : « Je tiens à souligner à nouveau que vos élus, aux côtés des membres C.A du S.D.I.S.51, oeuvrent pour que vos conditions de travail, ainsi que les moyens mis à votre disposition continuent à s'améliorer. Je sais que, si se sont les professionnels qui distribuent le secours en milieu urbain ; se sont les volontaires qui assurent efficacement la sécurité dans le milieu rural. Je tiens à renouveler à chacun d'entre eux mon soutien quand à l'amélioration de leurs conditions d'intervention pour le développement d'un service public de qualité dans l'ensemble de notre département.

Vive l'U.D.S.P.M. Vive les sapeurs-pompiers Marnais. Vive le colonel BONNETON, ce grand patron du S.D.I.S.51 avec qui j'ai eu tant de plaisir à travailler. »





Après avoir salué les personnalités, les autorités, les délégations et l'assemblée, **Monsieur René-Paul SAVARY**, président du Conseil Général de la Marne se dit très honoré de participer à ce congrès d'exception, le centième pour l'U.D.S.P.M.

Il témoigne sa sympathie à tous ces Jeunes Sapeurs-Pompiers qui représentent l'avenir de la profession et la relève de demain. Il salue le travail accompli par les sapeurs-pompiers du département, qu'ils soient volontaires ou professionnels, détaillant au passage les interventions les plus marquantes de l'année, puis rappelle l'attachement du Conseil Général de la Marne en leur faveur.

Après avoir salué la présence des Lt. colonels COLIN et RICHARD, il rend un vibrant hommage au colonel BONNETON, le remerciant chaleureusement pour le travail considérable qu'il a mené à la tête du Service Départemental durant ces 14 années où tout n'a pas été simple, notamment lors

de la mise en place de la départementalisation, concluant : « Avec un peu d'avance, je me permets de vous souhaiter une heureuse retraite aux côtés de ceux qui vous sont chers. Encore merci, mon colonel pour votre action qui comptera dans l'histoire du S.D.I.S.51 ».



Après avoir salué les personnalités, les autorités, les délégations et l'assemblée, **Monsieur Philippe DESLANDES**, préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet du département de la Marne remercie le Lt. colonel GOULET, président de l'U.D.S.P.M de son aimable invitation, très heureux de retrouver la grande famille des sapeurs-pompiers qu'il connaît bien pour avoir été auparavant directeur de la Sécurité Civiles. Regrettant la trop faible participation des sapeurs-pompiers professionnels à ce congrès, il remer-

cie les sapeurs-pompiers volontaires pour leur dévouement, faisant le constat que, si les C.S.P et les C.S du département ne rencontrent pas trop de problèmes pour le recrutement des volontaires, la crise du volontariat existe, par contre, dans de nombreux C.P.I qui se retrouvent en réel déficit de bonnes volontés pour distribuer ce si précieux premier secours en milieu rural, dans l'attente des renforts départementaux.

Il lance un vibrant appel au civisme des jeunes filles et des jeunes gens désireux de rejoindre les C.P.I avant de rappeler l'indispensable place des sapeurs-pompiers volontaires dans la distribution des secours, mais aussi, le rôle essentiel de la formation, clé de voûte de l'efficacité opérationnelle. Dans l'autre délicat dossier, celui de la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires, il souhaite que l'esprit civique des employeurs l'emporte, se disant prêt à étudier une convention avec les entreprises.

Il se réjouit de l'heureux aboutissement des réformes de la Sécurité Civiles et de l'efficacité de la remontée des informations aux sapeurs-pompiers de France grâce au relais et à la parfaite collaboration entre la F.N.S.P.F, les Unions Régionales et les Unions Départementales.

En conclusion, il rend un hommage appuyé au colonel BONNETON avant de formuler des vœux de réussite à son successeur, le Lt. colonel COLIN. En souhaitant un très agréable congrès à toutes et à tous, il réaffirme que, chaque fois qu'il le faudra, il sera sur le terrain aux côtés des sapeurs-pompiers marnais pour partager leurs missions.

11h20 : Le Président déclare closes les assises du 100ème congrès départemental de l'U.D.S.P.M.

11 h 15, le président donne à l'assemblée le résultat des élections :

ADMINISTRATEURS RÉÉLUS

- Capitaine KESTLER 178 voix ;
- Lieutenant HAUTEM 177 voix ;
- Adjudant-chef DUTILLET 177 voix ;
- Commandant BLOT 176 voix ;
- Lieutenant CAROUGE 176 voix ;
- Lieutenant POIREL 174 voix ;
- Lieutenant JAMBE 171 voix ;
- Lieutenant DEGREMONT 170 voix ;
- Commandant FOUQUET 167 voix A
- Adjudant-chef THOMASSIN 164 voix.

NOUVEAUX ADMINISTRATEURS ÉLUS

- Lieutenant LABASSE 151 voix ;
- Major JONVAL 137 voix.

Le président de l'U.D.S.P.M

Lt. colonel François GOULET

Le secrétaire général de l'U.D.S.P.M

Lieutenant Hubert DEGREMONT



Cérémonie de scellement du jumeage entre les S.P. d'Aÿ et de Basse Pointe

